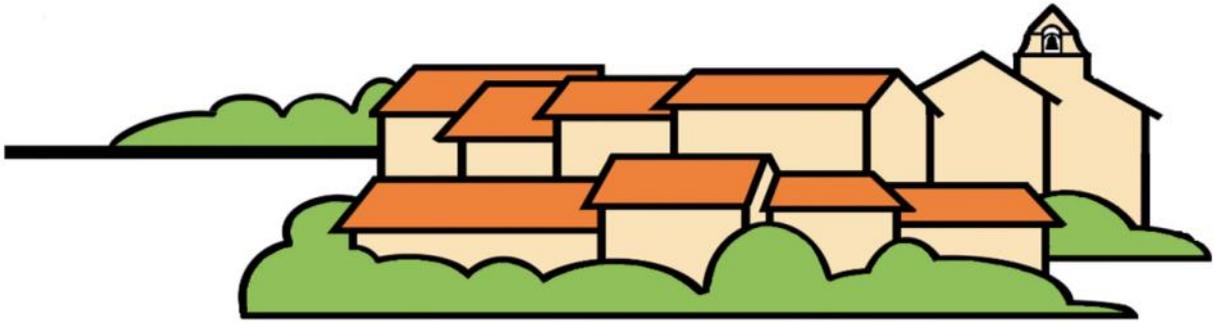


L'Alloinay



EDITO

L'été touche à sa fin et comme d'habitude, il est vite passé. Un été ensoleillé, certes mais sec. Le soleil fait le bonheur des touristes mais l'absence de pluviométrie en période estivale est toujours un souci, en milieu rural pour la faune et la flore. Depuis 2003 et la terrible canicule, on nous répète que le réchauffement climatique est inéluctable. Mais à force de jouer à la politique de l'autruche, le pire est à craindre, dans les années futures.

Septembre rime avec rentrée des classes. Nos écoliers ont donc retrouvé leurs écoles. Une rentrée toute particulière à Gournay, car outre la présence d'une nouvelle enseignante, Marie, Floch, il s'agissait de la dernière de Stéphane Degorce. Arrivé comme instituteur à Loizé en 1986, il aura donc accompli une grande partie de sa carrière sur notre commune. Il partira à la retraite en juillet prochain.

Nos associations ont aussi repris leurs activités quotidiennes, vous trouverez leur actualité à la lecture de ce bulletin. L'équipe d'Alloinay a crânement défendu ses chances lors des jeux intercommunes de Sauzé-Vaussais (fin août) mais la passe de trois n'a pas eu lieu, échouant à la seconde place !

Au sein de notre commune, le 14 juillet fut l'occasion de se retrouver et de partager un temps convivial. Cette année le lieu de rencontre fut Gournay et une nouvelle fois, la fête fut réussie, grâce à l'activité sans faille des membres du CCAS et des élus. Le 11 novembre sera un autre temps fort dans nos villages pour commémorer le centenaire de l'armistice.

Au cours de l'été, les travaux d'électrification se sont poursuivis sur Gournay et Loizé. Nous nous réjouissons de cet investissement car d'une part, l'éclairage utilisé est moins énergivore et d'autre part de bien meilleure qualité.

Le SIVU de Chef B a démarré les travaux sur la route du Four à Chaux à la Gaillochonnière et on espère une réutilisation rapide de cette route.

Nos agents ont procédé à l'aménagement du carrefour au lieu dit le parc à Gournay, pour améliorer la visibilité.

Nous avons employé Axel Fallon pendant la période estivale pour faire face au regain d'activité sur une période où nos agents prennent des congés mérités. La commune est vaste désormais et l'entretien des espaces verts (tonte, élagage, débroussaillage, arrosage,...) demande du temps. Des travaux de peinture, d'entretien et de lasurage ont aussi été nécessaires sur les logements communaux et les bâtiments publics.

Le site internet de la commune est désormais rodé, n'hésitez pas à le visiter pour d'éventuel renseignement, suivre l'actualité au sein d'ALLOINAY ou visionner les galeries de photos ; alloinay.fr

Nous ne pouvons terminer cet édito en rappelant des règles citoyennes élémentaires : rouler à la vitesse autorisée dans nos bourgs, éviter les brûlots et surtout ceux de plastique ou caoutchouc, respecter la nature, en évitant d'y jeter ses déchets (de plus en plus nombreux sur les bords de route) et les lieux publics.

Enfin, pour clore sur une note optimiste, n'oublions pas que nous sommes redevenus, le 15 juillet, les champions du monde de foot. L'occasion pour bon nombre de nous, de passer d'agréables soirées festives en famille ou entre amis. Alors une pensée à tous nos jeunes footballeurs qui reviennent sur les terrains, rêvant d'être les prochains Lloris, Kanté, Mbappé ou Grizzou...en 2022.

L'équipe municipale

SOMMAIRE

P2 : Edito

P3 : **INFORMATIONS MUNICIPALES**

Délibérations du conseil municipal

P5 : Fermeture de la base Intermarché :

Reconversion de la zone des Maisons-Blanches située à Limalonges

P6 : Aménagements et travaux sur la commune

P8 : La rentrée des classes sur le RPI

P9 : Le 14 juillet à Gournay

P11: Commémoration à la stèle

P12: Jeux Intercommunes 2018

P14: Centenaire de l'armistice

P15: Les scouts à Bataillé

P16: Le réchauffement climatique est-il inéluctable?

P17: **ASSOCIATIONS COMMUNALES**

P23: Recettes

P24: Jeux

INFORMATIONS MUNICIPALES

Il est à noter que les délibérations du conseil municipal sont consultables dans les mairies et sur les panneaux d'affichage extérieur ainsi que sur le site internet de la commune (alloinay.fr). L'Alloinay ne retranscrit pas l'intégralité de celles-ci.

Séance du 2 Mai 2018.

- **Devis Syndicat Voirie de La Boutonne** : Voie communale de la Gaillochonnière à Malassis : Mr le Maire présente trois devis du Syndicat pour la réfection de la voie communale partant du village de La Gaillochonnière en direction de Malassis , sur Les Alleuds. Lesquels diffèrent selon les travaux proposés (enrobé à chaud, à froid ou version finition tri-couche). Après délibération, le CM (Conseil Municipal), à l'unanimité, retient le devis tri couche pour un montant estimatif TTC de 64 883,50€ pour la réfection de cette voie.
 - **Devis Réparation Cloche Eglise Les Alleuds** : La Cloche de l'église de Les Alleuds ne fonctionnant plus, un devis a été demandé à la société LUSSAULT de TIFFAUGES 85130. Après délibération, le CM, accepte de confier la réparation à cette société.
 - **Devis Eglise Les ALLEUDS** : Mr le Maire informe le CM que la ligne de vie installée pour l'accès à la cloche de l'église de Les Alleuds est vétuste et doit être changée. Après en avoir délibéré, Le CM, à l'unanimité accepte le devis de l'EURL GUERIN.
 - **Contrats Maintenance Cloches et Paratonnerre des Trois Eglises** : Dans un souci d'harmonisation, des devis ont été demandés pour la maintenance des cloches des trois églises et du paratonnerre de celle de Gournay. Après étude des sommes demandées, le CM, décide de retenir la proposition de la société LUSSAULT de TIFFAUGES 85130 pour une intervention annuelle sur les trois cloches ainsi qu'une visite par an sur le paratonnerre de l'église de Gournay.
 - **RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel (RGPD)**: Mr le Maire informe le CM que le Parlement Européen et le Conseil de l'Union Européenne ont adopté le RGPD qui sera applicable dans tous les pays de l'Union Européenne. Ce règlement définit des règles de protection pour les données à caractères personnel détenues par toutes les entités publiques. Chaque collectivité territoriale doit nommer un Délégué à la protection des Données et constituer un registre recensant les traitements existants sur les données à caractère personnel. Pour répondre à ces obligations le délégué doit détenir diverses compétences nécessaires à sa mission. Le Conseil d'Administration du Centre de Gestion a donc décidé de proposer une aide aux collectivités pour la recherche de prestataires externes. Après en avoir délibéré, Le CM, à l'unanimité, souhaite adhérer à la démarche du Centre de Gestion.
 - **Service Urbanisme Intercommunal** : Le Service Urbanisme Intercommunal instruit les autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol pour lesquels le Maire est compétent au nom de la Commune. Ce service porte sur l'ensemble de la procédure d'instruction à compter de l'examen de la recevabilité de la demande jusqu'à la proposition de décision au Maire de la Commune, ainsi que d'une assistance juridique de premier niveau, hors recours contentieux. La mise à disposition par La Communauté de Commune du Service Urbanisme Intercommunal donne lieu au remboursement des frais engagés par le service dans le cadre de la mutualisation. Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité décide de confier à la Communauté de Communes Mellois en Poitou, l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme (Certificat d'urbanisme opérationnel, déclaration préalable, permis de construire et permis de construire modificatif, permis de démolir et permis de démolir modificatif, permis d'aménager et permis d'aménager modificatif).
 - **Projet Eolien** : Mr le Maire rappelle au CM que deux sociétés sont venues présenter leur projet éolien concernant la commune. D'autres sociétés contactent régulièrement la Mairie. Il demande donc à l'assemblée de bien vouloir émettre un avis, à savoir, si le CM l'autorise à continuer la démarche ou non. Après en avoir délibéré, le CM par 3 abstentions et 17 voix pour, demande l'arrêt de tout projet éolien sur la commune.
 - **Questions diverses : Brûlages Ménagers** : Suite à une plainte en mairie pour se plaindre des feux allumés par certains habitants pour la destruction de déchets, il est proposé de faire un rappel concernant la réglementation sur ce sujet, sur le prochain bulletin municipal.
- Allocations Compensatrices et Taux d'imposition de la Communauté de Communes** : Mr le Maire annonce que le montant 2018 de ces compensations sera de 271 040,90 € soit 3 300,10 € de moins que l'année 2017. Les taux 2018 ont été votés de la façon suivante : TH 23, 43 (2017 18,75) – TFB 12,56 (2017 10,05) - TFNB 37,08 (2017 29,67)- CFE 27,67 (2017 26,93)

Séance du 20 Juin 2018.

- **Réalisation d'un Inventaire Communal des Zones Humides, des Réseaux Hydrographiques, des Plans d'Eau et du Maillage Bocager** : Après en avoir délibéré, le CM autorise la Communauté de Communes Mellois en Poitou à piloter la réalisation de l'inventaire des zones humides, des réseaux hydrographiques, des plans d'eau et du maillage bocager pour le compte de la commune et valide la convention.
- **SYMBO (Syndicat mixte de la Boutonne)** : Désignation de 2 Délégués après en avoir délibéré, le CM, nomme Mrs Damien GOURICHON et Daniel MINOT.
- **Adhésion FDGDON 79** : La FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles des Deux-Sèvres) propose à la commune d'adhérer à ce groupement. La FDGDON intervient dans la lutte obligatoire des rats musqués et des ragondins ainsi qu'un accès pour la commune mais également pour tous ses habitants à des services supplémentaires à prix préférentiels, notamment la destruction de nid de frelon asiatique, la régulation des taupes et des chenilles processionnaires. Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité, accepte l'adhésion de la commune à la FDGDON.
- **Subvention Centre de Secours de Chef-Boutonne** : Le Chef de Centre sollicite les communes de rattachement à leur secteur d'intervention pour une subvention. Et ce, afin d'aider au financement du Rassemblement Technique Départemental des Jeunes Sapeurs-Pompiers. A la majorité, il est décidé d'allouer la somme de 150€ au Centre de Secours de Chef-Boutonne.
- **Emploi saisonnier** : Mr le Maire informe le CM qu'il serait nécessaire d'employer une personne, par l'intermédiaire du service intérim du Centre de Gestion, pour le service technique pour la période estivale, en raison des congés des agents. Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité, accepte de recruter Axel FALLON pour l'été.

• **Questions diverses :**

•

Imposition 2018 : Mr le Maire donne connaissance de l'état des taxes reçu ce jour

Taux Votés en 2018	Taux Appliqués en 2018		Taux Appliqués en 2017
	Gournay-Loizé	Les Alleuds	Gournay-Loizé
TH 12.29	11.90	13.15	11.70
TFB 6.74	6.56	7.68	6.48
TFNB 31.59	30.09	34.86	29.34

Pour un produit attendu de 211.038 €

Scolaire : Mr Gouinaud annonce, suite au conseil d'école du lundi précédent, le départ de l'enseignante Mme GIACOLONE, elle sera remplacée par Mme FLOCH ; que les cours arrêteront le lundi à 14h30 et les autres jours à 16h10, suite à la réorganisation des TAP ; une garderie sera mise en place jusqu'à 16h30, mais ne sera gratuite que pour les enfants prenant le bus.

Séance du 18 Juillet 2018

- **Devis Conception Permis de Construire Agrandissement Logement Loizé, 19 rue du Château d'eau.** Mr le Maire rappelle que lors de la dernière réunion du 20 juin dernier, le CM avait donné son accord pour un agrandissement du logement communal situé à loizé au 19 rue du Château d'eau. Mr le Maire précise que la commune, en tant que personne morale, ne pouvant déposer le permis de construire, nécessaire à cette extension, il convient de faire appel à un professionnel. Aussi présente t'il le devis de Laurent CHRETIEN, architecte à Niort, pour la conception et RIBOT Ingénierie, Maître d'œuvre à Melle. Après délibération, le CM considérant que la surface créée de 9 m2 ne justifie pas ces frais supplémentaires, décide par 17 voix et une abstention, d'arrêter ce projet.

FERMETURE DE LA BASE D'INTERMARCHÉ : RECONVERSION DE LA ZONE DES MAISONS BLANCHES SITUÉE A LIMALONGES



A l'issue de la réunion qui s'est tenue à la préfecture le lundi 11 juin 2018, sur la reconversion de la zone des Maisons Blanches à Limalonges, le préfet Isabelle DAVID et les principaux partenaires et élus concernés ont reçu la presse pour faire le point sur ce dossier.

Depuis septembre 2017, les services de l'État, les élus et l'ensemble des partenaires s'étaient fortement mobilisés pour favoriser l'installation de la nouvelle base logistique du groupe « Intermarché » dans le site des Maisons Blanches à Limalonges.

Mi avril, la direction générale d'ITM a toutefois fait le choix de retenir le site de Roulet St Estèphe en Charente pour y implanter sa future base mixte.

Bien que l'échéance de fermeture de l'actuelle base d'Alloinay soit à l'horizon de trois ans, il est important dès maintenant d'informer les représentants du groupe de leurs obligations, compte tenu de l'impact social et territorial de ce transfert d'activité.

Au titre de la loi Florange ITM doit rechercher un repreneur pour le site délaissé. À défaut d'y implanter une activité résiduelle pour le groupe les Mousquetaires, il devra indiquer les modalités envisagées pour le maintien d'une activité, logistique ou non. Toutefois il s'agit d'une obligation de moyens et non de résultat.

Au titre de l'obligation de revitalisation, auquel il conviendra de l'assujettir le moment venu et dont le montant dépendra du nombre d'emplois supprimés, le groupe devra préciser les modalités envisagées pour accompagner le territoire du Mellois face à cette perte d'emplois.

L'important travail qui a été mené pour convaincre ITM de choisir les Deux-Sèvres a utilement permis d'identifier les points techniques et réglementaires à traiter pour que cette zone puisse être immédiatement commercialisable lors de la prochaine opportunité d'installation.

Dans ce contexte, la réunion du 11 juin 2018 avait pour objet de faire le point sur les différentes questions liées à la reconversion de la zone des Maisons Blanches, notamment sur les aspects techniques et réglementaires : urbanisme, inventaires environnementaux, diagnostic archéologique préventif.

En effet, afin de renforcer l'attractivité de cette zone d'activités et d'intégrer les enjeux de territoire, la communauté de communes Mellois en Poitou va redéfinir le périmètre arrêté au Plan local d'Urbanisme (PLU) en vigueur afin qu'il soit plus homogène et compatible avec l'accueil d'entreprises.

Ainsi la communauté de communes délibérera prochainement pour lancer le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ainsi que des procédures secondaires (révisions allégées) du PLU de Limalonges.

Un bureau d'études sera missionné pour repérer les espèces faune-flore protégées susceptibles d'être présentes sur le site et conditionnant la réalisation d'un diagnostic archéologique.

Toutes ces procédures menées à terme permettront d'engager dans les meilleures conditions possibles des démarches auprès des entreprises, et assurer des perspectives de développement de la zone des Maisons Blanches.

Article tiré de la NR

Les heures d'ouverture des mairies

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI
Gournay	9H – 12H 14H – 18H	9H – 12H	14H – 18H	8H – 12H 14H – 17H
Les Alleuds		17h-18h30		13h30-17h30

AMENAGEMENTS ET TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Aménagement routier.

Pour améliorer la sécurité du carrefour du Parc (manque de visibilité) la municipalité en accord avec le conseil départemental Service des routes a réalisé un îlot.



Quand vous venez de Bataillé, pour descendre sur Gournay vous devez passer par la droite.



*Quand vous venez de Gournay, pour aller en direction de Bataillé, il a été mis en place un stop.
Pour aller sur la droite, vous devez contourner l'îlot.*

Travaux sur la voie communale reliant La Gaillochonière au Four à Chaux. Cet axe de 3km sera donc amélioré. A ce jour, le revêtement a été concassé, puis il sera broyé et tassé. Un tri-couche posé par le SIVU de Chef-Boutonne clôturera la rénovation de cette route...En espérant qu'elle n'incitera pas les automobilistes à rouler plus vite que la vitesse autorisée



**Présence d'un nid de frelons asiatiques sur Alloinay, à Loizé.
Depuis, il a été détruit par M Daniel Dampuré.**



LA RENTREE DES CLASSES SUR LE RPI

C'est le lundi 3 septembre qu'enseignants et élèves ont repris le chemin des écoles. Notre RPI est partagé sur deux sites. A Gournay, nous avons deux classes, Mme FLOCH Marie (en remplacement de Mme Giacalone) avec un effectif de 27 CM1/CM2 et Mr DEGORCE Stéphane (directeur) avec 19 élèves de CE1/CE2. Sur Melleran, trois classes, deux de maternelles (avec Mmes BARBIER et SAUVANT) et le CP/CE1 de Mr PUAUD.

Mr Degorce a profité des vacances pour changer de classe et occupe désormais, l'ancienne maternelle de Gournay. Pour cette rentrée, le rythme scolaire des enfants a connu des modifications. Certes, les élèves débutent toujours à 9 heures. Mais, sur le territoire communautaire c'est toujours la semaine à 5 jours qui est d'actualité avec donc classe, le mercredi matin et un temps d'activité péri scolaire une fois dans la semaine (pour notre RPI c'est le lundi après midi). Ce jour là, le lundi, les enfants terminent la classe à 14H30, puis s'ils sont inscrits, se rendent au TAP, jusqu'à 16h10. Tous les soirs, la journée scolaire se termine à 16h10. Mais les bus ne passent qu'à 16h40. Un temps de garderie est donc possible (gratuit uniquement pour les utilisateurs du bus).

Sur l'école de Gournay, les enseignants ont la volonté de faire du théâtre, de travailler sur les continents du monde et l'écologie. La faune et la flore de notre région est un sujet vaste. Un projet de plantation avec les ACCA locales et d'animation avec la fédération des chasseurs sont d'actualité à la Sainte Catherine. Avec la classe de Mr Puaud, directeur et enseignant à Melleran, un séjour avec nuitée est dans les tuyaux pour la fin de l'année. En partageant les CE1 sur les deux sites, il est nécessaire pour les deux enseignants, Mrs Puaud et Degorce d'échanger régulièrement.

A midi, nos élèves déjeunent à la cantine et bénéficient de l'aide précieuse des 3 agents, Mme Maryse Gérard, Françoise Billaudeau et Pascale Tirbois.

Une rentrée satisfaisante donc sur Gournay, même si les enseignants souhaiteraient que les travaux prévus sur l'école se réalisent plus rapidement. Désormais, avec les possibilités d'intervention des communes sur les écoles, ils espèrent une meilleure réactivité, notamment sur les petites tâches...



*Mme Floch et Mr Degorce.
Une rentrée particulière Pour Stéphane D
puisque'il s'agit de sa dernière. L'heure de
la retraite va bientôt sonner...*

LE 14 JUILLET A ALLOINAY

C'est sur Gournay que les habitants d'Alloinay avaient rendez-vous en 2018.



En matinée, marcheurs et vététistes ont pu parcourir les chemins autour de Gournay. A mi parcours, une pause déjeuner les attendait.



200 personnes le midi (et 170, le soir) se sont retrouvées dans la salle polyvalente de Gournay pour partager le repas confectionné par les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Social)



Les membres du CCAS et les élus municipaux ont joint leurs efforts pour préparer les repas, servir, nettoyer et ranger.



Durant l'après midi, petits et grands ont pu s'adonner aux diverses activités proposées : belote, pétanque, jeux de société divers, tir à la carabine ou tout simplement se retrouver et discuter à l'ombre des grands arbres...





Yannick et sa ponette ont eu un franc succès pour découvrir le village, d'une façon originale.



La pêche à la ligne, une activité particulièrement attendue et prisée par les plus jeunes



En fin d'après midi, les enfants ont pu préparer leur ballon gonflé à l'hélium, leur étiquette avec prénom + adresse et les lancer dans le ciel.



Damien, l'artificier local a préparé durant l'après-midi, les artifices qui ont illuminé, le ciel d'Alloinay après le repas du soir, pour clôturer cette journée de fête nationale, basée autour de la convivialité...A l'année prochaine sur Loizé.



Mr CHARTIER, maire d'Alloinay, présente les membres du CCAS, très actives durant cette journée du 14 juillet.

COMMEMORATION A LA STELE

Depuis 2003 une cérémonie se déroule le 25 juillet dans les Bois de la Chevrelière en mémoire de deux jeunes résistants Louis JOURDAIN et Raymond DUROSIER abattus le 25 juillet 1943 par la police Française de l'époque, la SAP de Poitiers (Service des affaires politiques). Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées à la stèle pour participer à cette cérémonie en présence de nombreuses personnalités. Après les discours, le dépôt des gerbes, les personnes présentes ont chanté le " Chant des partisans ".



Mr GADIOUX lors de son discours, à gauche Mr DRAPEAU représentant Mme BATHO, à droite Mr BURGAUD Pierre Maire délégué d'ALLOINAY, Mme BALLAND Colette Conseillère Départementale.

Un extrait de l'intervention de Mr GADIOUX président de l'ANACR comité de Sauzé-Vaussais (Association nationale des Anciens Combattants et Ami (es) de la Résistance)

Hélas le 20 juillet 1943 Stephan KUCHARIK (résistant) est arrêté par la gendarmerie de la Mothe Saint Heraye. Il est remis au commissaire Rousselet qui l'interroge et le torture. Les conséquences sont tragiques et le 25 juillet à 10 heures du matin une rencontre est prévue avec Jean BERNIER dans les bois de la chevrelière. Raymond et Louis s'y rendent à bicyclette. Le piège est tendu, cinq policiers du commissaire Rousselet ainsi qu'un policier Allemand sont embusqués, et l'un deux simulant l'action d'un cantonnier avec son râteau bouscule au passage Louis JOURDAIN qui tombe à terre. Armé d'un pistolet il dégaine, mais une rafale de mitrailleuse le clou à terre.

Raymond DUROSIER subit le même sort, touché par 24 impacts de balles. Jean BERNIER est arrêté le matin même à Mairé Levescault, et avec Stephan KUCHARIK, ils tomberont sous les balles du peloton d'exécution à Biard. Le réseau de résistance est décimé.

Vous trouverez l'intégralité du discours de Mr GADIOUX (avec son aimable autorisation) sur le site internet de la commune. (alloinay.fr)

JEUX INTERCOMMUNES 2018



Comme tous les ans, les jeux intercommunes ont eu lieu les deux derniers week-ends d'août.

Le thème général était « Les émissions de télévision ». Lors de la réunion avec les jeunes sauzéens, chaque commune a pu choisir son émission afin de créer ses déguisements en lien avec le thème. Pour notre équipe, nous avons choisi le thème « FORT BOYARD ».

En juillet, avec l'aide de Valérie, Sandrine et Rose, nous avons travaillé sur les déguisements. A savoir que la mise en scène ainsi que les déguisements rapportent des points lors de la demi-finale.

Les masques et déguisements ont été fabriqués et trouvés par Rose, Sandrine et Valérie.

Puis la cage pour faire tomber les pièces ainsi que le socle de la tête de Félintra ont été réfléchis et fabriqués par Benjamin.

Alloinay a joué le Vendredi 17 août contre Sauzé-Vaussais, Caunay et Limalonges.

Nous avons remporté les 4 points des déguisements. Puis tout au long de la soirée, nous avons remporté les jeux. Nous avons mis notre joker sur le tir à la corde. Nous avons remporté ce jeu afin de pouvoir bénéficier des 8 points. A minuit, le verdict tombe, nous remportons la demi-finale avec 35 points accompagnés de l'équipe de Sauzé avec 30 points.

Le Samedi 25 août, nous nous sommes retrouvés sur le parking de la salle des fêtes afin de réunir l'équipe et de discuter des jeux. Cette soirée est décisive puisque si nous gagnons les jeux intercommunes nous gardons la coupe sans la remettre en jeux les années suivantes.

Le stress est à son maximum. Chaque joueur est prêt afin de gagner.

Les jeux commencent et là il va falloir faire preuve de rapidité et de force car les équipes adverses font preuves de stratégies et malheureusement la chance n'est pas avec nous. Dès le premier jeu, nous perdons. Puis le deuxième aussi, puis le troisième également alors que nous avons misé sur ce jeu et avons décidé de mettre notre JOKER.

Puis nous décidons de tout donner malgré les défaites. Et là, tout s'enchaîne, nous commençons à reprendre le monopole sur les jeux et nous enchainons les victoires.

Toutefois cela ne suffit pas pour remporter les Jeux Intercommunes 2018.

Nous terminons ex-æquo en deuxième place avec la Chapelle-Pouilloux avec 26 points.

Les grands gagnants de cette édition sont Sauzé-Vaussais. Félicitations à eux.

Nous nous sommes amusés et avons passé deux agréables soirées entourés de voisins et de proches. Comme chaque année et afin de remercier les joueurs, la commune offre un repas à l'ensemble des joueurs.

Un grand MERCI à Laurent, ami de Sandrine pour avoir réalisé cette magnifique banderole et qui nous a servi de JOKER pour l'équipe d'ALLOINAY.

A l'année prochaine pour participer mais aussi pour nous encourager. Laure





Reconnaissez-vous notre père Fouras ?



Equipe d'Alloinay lors de la demi-finale.



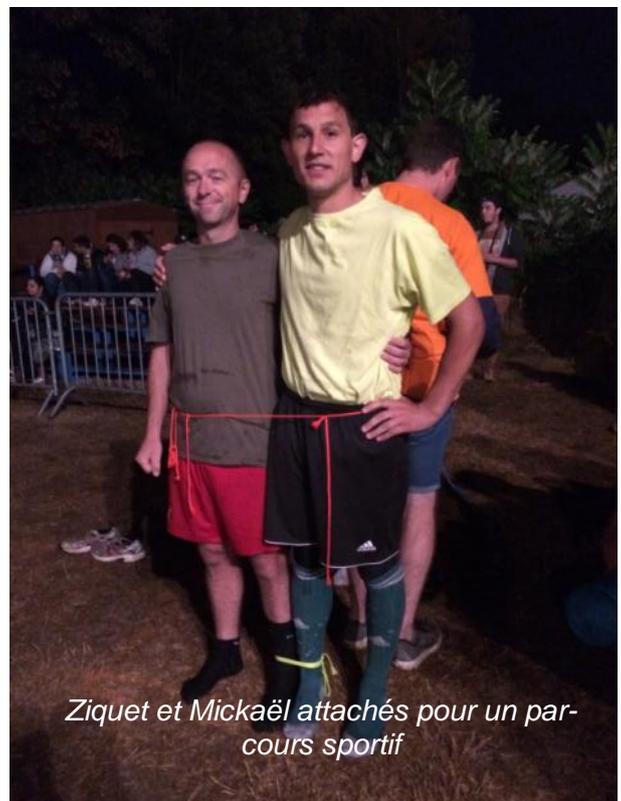
Sortie de piscine difficile pour les plus jeunes.



Création de la tête de tigre et de la cage par Ben....Une belle œuvre d'art.



Sandrine et son manche participent à une partie de basket nouvelle formule.



Ziquet et Mickaël attachés pour un parcours sportif



Centenaire de l'armistice de la grande guerre : une commémoration à retenir

En cette année 2018, nous serons amenés, le 11 novembre, à commémorer, 100 ans plus tard, la mémoire de nos soldats, morts pour la France lors de la guerre 1914-1918.

Après un été agréable et paisible, c'est en août 1914 que toutes les cloches françaises ont résonné durant de longues minutes pour annoncer aux français et françaises l'état de guerre. L'assassinat, à Sarajevo, de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie, en juin et de son épouse fut l'étincelle qui déclencha la guerre. En raison du jeu des alliances (la triple alliance et la triple entente) entre les grandes puissances mondiales, l'Europe s'embrase. Nos villages ont payé un lourd tribut à ce conflit : 21 morts à Loizé, 20 à Gournay et 24 aux Alleuds. Pour la plupart, des gamins de 18/20 ans qui avaient la vie devant eux et ne demandaient qu'à vivre paisiblement entourés de leurs proches. Imaginons le temps d'un instant dans quelle situation se sont retrouvées ces familles voyant du jour au lendemain un fils, un frère, un père, un mari, partir loin de chez eux, pour le nord-Est de la France pour une guerre insensée dont ils ne connaissaient même pas l'origine mais seulement poussés par le sens du devoir. Les nouvelles étaient rares, comme les permissions. Et quand le maire franchissait la porte de la maison, le pire était à craindre.

Considérée comme un des événements marquants du xx^e siècle, cette guerre parfois qualifiée de totale a atteint une échelle et une intensité inconnues jusqu'alors. Des millions de français ne revinrent pas de ce funeste voyage, ou alors meurtris par des blessures physiques ou psychologiques. De nombreux corps sont restés sur les champs de bataille, à Verdun, laissant dans un désœuvrement indéfinissable de nombreuses familles. Alors si nos gouvernants (de tout bord confondu) ont réussi quelques chose depuis 1962 (et la fin de la guerre d'Algérie) et si nous devons nous satisfaire d'une chose, c'est bien le maintien de la paix sur notre sol. Préservons-la, elle est un bien précieux !



Pour que tous ces soldats morts pour la France, épris de liberté et de patriotisme, convaincus de leur devoir de citoyens ne se soient pas sacrifiés pour rien, nous, leurs héritiers sommes invités, à commémorer leur mémoire tous les 11 novembre, et nous recueillir sur les monuments aux morts de chaque village, édifiés entre 1920 et 1924.

En cette année de centenaire, de l'armistice ce devoir de mémoire s'impose d'autant plus à nous tous.

***Rassemblement devant
les monuments aux morts :
A Gournay à 11h.
Loizé et Les Alleuds à 11h30.***

DES SCOUTS A BATAILLE



C'est à Gournay, à Bataillé exactement, qu'une trentaine de scout de la Seine Saint Denis sont venus vivre quelques jours cet été en pleine campagne. Âgés de 11 à 14 ans et accompagnés par quelques jeunes adultes, ces ados ont pu vivre de nouvelles expériences. Chez les scouts, on fait sa vaisselle, on va chercher son bois, on dort sous la tente...les jeunes doivent apprendre à être autonome et vivre en harmonie avec la nature. Durant leur séjour, ils sont même partis 36 heures sans les chefs avec une carte, un téléphone et la nourriture du dîner. Le lieu de gîte est prévu et le trajet balisé à l'avance, mais pour les enfants c'est l'aventure. Pour de telles expériences, être solidaire et partager sont des valeurs essentielles.

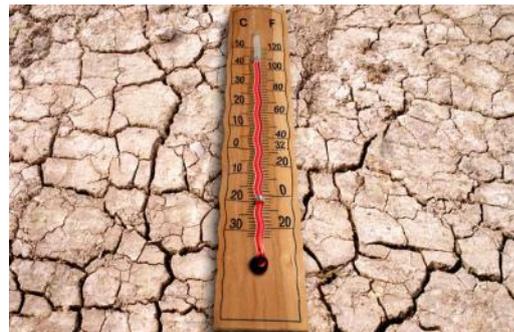
Ce séjour à Bataillé a fait l'objet d'un article paru dans le journal « le monde », le 14/08

Les heures d'ouverture des mairies

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI
Gournay	9H – 12H 14H – 18H	9H – 12H	14H – 18H	8H – 12H 14H – 17H
Les Alleuds		17h-18h30		13h30-17h30

RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE, CANICULE, SECHERESSE.... ET DEMAIN ?

En septembre 2002, à Johannesburg, lors d'un sommet de la terre, Jacques Chirac, Président de la République à l'époque lançait à propos du réchauffement climatique « *Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. Sur tous les continents, les signaux d'alerte s'allument. Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas* ».



Quinze ans ont passé et on ne peut pas dire que nos gouvernants ont pris la mesure du problème. Pire, on semble s'installer

dans une certaine résignation...Le réchauffement climatique est inéluctable, il faudra faire avec. Il est vrai que certains, attirés par l'appât du gain voient d'un très bon œil cette tendance. La fonte glaciaire va permettre l'exploitation des richesses pétrolifères et minières du pôle nord, les touristes affluent sur les côtes, les mers et océans se réchauffent, la baignade est plus que jamais au goût du jour, les vendeurs de clim, de glace et de froid sont aux anges. Hélas, une fois de plus l'homme attiré par son goût des affaires ne voit pas plus loin que son bout de nez. Il est fort à parier que les conséquences du réchauffement seront dramatiques pour l'homme et sa santé. Probablement que le niveau d'eau des océans va augmenter, entraînant le déplacement de nombreuses populations installées sur les littoraux. L'arrivée de migrants n'est pas déjà sans conséquence, alors que demain il faudra faire avec un afflux massif. La nature que nous connaissons sous ces formes actuelles va être profondément bouleversée : la Méditerranée se tropicalise et nous, dans nos régions tempérées, risquons de vivre sous un climat méditerranéen, avec l'ensemble des conséquences que cela implique.

Sans faire un tableau apocalyptique de la situation, **nous devons réagir !** Arrêtons d'attendre toujours des autres pour changer nos habitudes et notre mode de vie. Il est impératif de **réduire nos émissions de gaz à effet de serre**. De toutes les activités humaines provoquant l'émission de gaz à effet de serre, la combustion de carburants fossiles est de loin la principale. Environ 60 % des émissions de gaz à effet de serre sont constitués de CO₂ dégagé lors de la combustion des carburants fossiles pour la production d'électricité, les transports, le chauffage, etc. Chacun d'entre nous par de petits gestes du quotidien doit réfléchir à préserver la planète pour diminuer l'émission de gaz à effet de serre : limiter les déplacements en auto, bien isoler sa maison (et faire des économies de chauffage l'hiver et de moins subir son réchauffement l'été), arrêter d'utiliser la clim (elle est certes très agréable, surtout avec la chaleur mais elle favorise la consommation électrique et donc le réchauffement climatique) et plantons des arbres (en tout cas, arrêtons la déforestation). Ils apportent de la fraîcheur, de l'ombre et tempèrent le climat. D'après les experts ils sont une des réponses naturelles au réchauffement climatique pour piéger le CO₂ dans l'air... Chacun de nous est capable de trouver des solutions. Mais nous devons nous prendre par la main pour ne pas compromettre la pérennité de l'espèce humaine sur la planète terre et cessez de nous lamenter que les étés sont trop chauds !



ASSOCIATIONS COMMUNALES

ACCA LOIZE

Le conseil d'administration se compose comme suit :

PRESIDENT : Mr BOINOT Jean Paul

VICE-PRESIDENT : Mr OLIVET Samuel

TRESORIER : Mr GOURDON Jacques

VICE-TRESORIER : Mr RANGIER Serge

SECRETAIRE : Mr GOUINAUD Eric

AUTRES MEMBRES : BEGUIER Julien - TAFFORIN Jean Noël – RANGIER Frédéric –
TOUZE Christian

Membre actif : Bouché Hubert

L'ACCA a donc reconduit l'ensemble de ses activités sur un plan cynégétique avec des lâchers de gibiers durant l'été, l'approvisionnement en eau des 35 bassins existants (nécessaire avec la sécheresse estivale) et la régulation des prédateurs. Les chasseurs ont repris leur activité favorite, le dimanche 09 septembre.

Le prélèvement des chevreuils, en battue, a débuté le samedi 15 septembre et un planning a été établi en collaboration avec l'ACCA des Alleuds par quinzaine. Durant l'hiver, de nouvelles plantations seront menées, en fonction des demandes pour permettre aux animaux sauvages de retrouver des abris naturels.

L'ACCA de Loizé poursuit son rôle d'animateur au sein de notre commune en organisant différentes manifestations :

mercredi 26 décembre 2018 : Loto

dimanche 06 janvier 2019 : chasse à courre au lièvre avec le rallye d'Argenson

Samedi 9 mars 2019 : Dîner dansant avec orchestre

Avril 2019 : Banquet des chasseurs



Lors de la remise des cartes de sociétaires, le 2 septembre, les membres de l'ACCA ont pris le pot de l'amitié pour saluer le travail au sein de leur association, d'André Redien. En effet après 32 ans de service auprès de l'ACCA, ce dernier a décidé lors de l'AG de juin de se retirer. Chasseur depuis 1962 sur le territoire de LOIZE soit 55 campagnes, il était membre du bureau depuis 1969 où il a exercé les fonctions suivantes : Vice-président de 1977 à 1986 puis trésorier depuis 1986. C'est donc une page qui se tourne, même s'il continue à chasser sur Loizé. Pour cela, il méritait une attention toute particulière.

Depuis le mois d'août, les joueurs du FCB ont repris le chemin des terrains pour se préparer à la reprise de septembre. Nous sommes d'ailleurs qualifiés pour le 3^{ème} tour de la coupe de France qui se jouera le 15 septembre. Nous engageons cette année de multiples équipes ce qui nous demande une organisation rigoureuse pour utiliser les terrains lors des séances d'entraînements et des matches.

Au niveau séniors, nous engageons 5 équipes : 4 équipes masculines et une équipe féminine. Après avoir été en sommeil, la saison passée, nous sommes parvenus à la reconstruire. L'équipe 4 poursuivra son entente mais non plus avec Clussais qui a pu repartir avec deux équipes mais l'ASPM, (le club de Melle) avec qui, nous sommes déjà en entente pour nos équipes à 11 de jeunes. Nos deux équipes de foot loisir vont poursuivre l'aventure mais ne formeront plus qu'une car il est de plus en plus difficile de posséder un effectif adapté.

Chez les jeunes, nous avons, cette année deux équipes qui évoluent au niveau régional. Une équipe 18 et une équipe U16. C'est un bel exploit pour notre formation. Nous engageons au minimum une dizaine d'équipes qui évolueront à Melleran, Clussais et à Gournay. Nous nous sommes tous enflammés pour la victoire de l'équipe de France en coupe du monde mais pour avoir des talents comme Griezman ou Mpappé, il faut des éducateurs qui puissent s'en occuper et les former. Hélas, les bénévoles sont devenus une denrée rare. Alors respectons leur travail et encourageons les, dans leurs missions éducatives !



Depuis le 1^{er} septembre, le FCB emploie Romain Vendée à temps plein. Il s'agit d'un passage obligatoire pour se structurer, poursuivre notre progression et former efficacement nos jeunes footballeurs. Cette nouvelle étape au sein du club n'est pas anodine et sans incidence financière pour l'association.

Pour ceux qui veulent suivre l'actualité du FCB, consultez notre site internet : www.fc-boutonnais.fr



Matches à domicile pour les équipes engagées par le FCB. (N'hésitez pas à venir supporter l'ensemble de nos équipes séniors ou jeunes sur les différents sites) :

EQUIPE 1 (2^{ème} division)	<i>Le samedi à Chef (20H)</i>
EQUIPE 2 (3^{ème} div)	<i>Le samedi à Chef (20H)</i>
EQUIPE 3 (4^{ème} div)	<i>Le samedi à Chef (18H)</i>
EQUIPE 4 (5^{ème} div)	<i>A Melle (15h) puis à Gournay (15H) à partir de janvier</i>
Féminines à 8	<i>Le samedi à Chef (15H)</i>
Foot loisir	<i>Le vendredi à Gournay (20H30)</i>

U17/U18	<i>Le samedi à Melle (15h30) pour la 1 et à Chef (15H) pour la 2</i>
U16	<i>Le samedi à St Martin les Melle (à 15h30)</i>
U15	<i>Le samedi à Gournay (15H)</i>
U14	<i>Le samedi à Gournay (15H)</i>
U13	<i>Le samedi à Melleran (14H30)</i>
U11	<i>Le samedi à Clussais (10h30)</i>
U6/U7/U8/U9	<i>Formule plateau sur le mellois de 10H à 12H</i>

De vifs remerciements à tous ceux qui collaborent au bon fonctionnement du FCB. Certes, c'est une lourde machine (260 licenciés, l'année dernière), mais nous sommes toujours sur une dynamique positive et la qualité de tous nos jeunes, nous laissent entrevoir l'avenir avec optimisme.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter, Daniel Chollet au 05 49 29 96 60

Prochaines manifestations du FCB : le 31 octobre à Gournay, repas – le dimanche 11 novembre, loto, au château de Javarzay.

A.L.L.O.D.I.A



Le 13 octobre : marche nocturne à les Alleuds

Depuis environ 20 ans l'Association ALLODIA propose une marche nocturne d'environ 8 km avec quelques surprises pour animer le parcours.



Rendez-vous à la salle des fêtes à **20 h 30**, départ à **21 heures**.

Tarif : adhérents : **2,50 €** Non-adhérents : **3,50 €**

Distribution de soupe à l'oignon

SEP

Quelques dates à retenir :

- Samedi 6 octobre à 20h00 soirée couscous (salle des fêtes de Loizé)
- Samedi 3 novembre à 20h00 dîner dansant (salle polyvalente de Gournay)
Orchestre (Génération Musette)
- Mardi 1er janvier 2019 à 20h30 loto (salle polyvalente de Gournay)
- Dimanche 28 avril 2019 (La route de la sardine) 54 places réservées
Réglement à l'inscription



Renseignements et inscriptions : tél 05/49/29/77/69 ou 06/85/18/98/84

AMICALE GOURNAY EDUCATION CANINE

Les cours collectifs : Tous les mercredis et samedis (15h)



Pour le bien être de nos compagnons, nous travaillons à l'ombre !!



Travail de sociabilité, suite en laisse, ordres ,rencontre de congénères ,etc....Tout ça , dans le même exercice.....à l'A.G.E.C., c'est possible !!



Tenir la position, avec ou sans maitre !!



- 1) Un 'assis 'à l'ombre, bien mérité, après une suite d'exercices.
- 2) Un 'couché' ' pas bouger ' en groupe, parfaitement exécuté !!



Le parc sécurisé pour les chiots, est très utile, pour les chiens de caractère et les reprises en main.



Notre brocante annuelle où une exposition de voitures anciennes est également prévue !!



Nous remercions, les bénévoles qui donnent de leur temps, afin de restaurer les éléments du terrain (Peinture, lasure, taille, etc...)

ASSOCIATION « O FEE MAIN »



[Cette photo](#) par Au-

L'association renouvelle pour sa troisième édition ses puces couturières.



La date a été arrêtée au dimanche **28 octobre** prochain à la salle des fêtes de **LES ALLEUDS**. Ouverture au public **de 9h00 à 17h00**.

Cette journée réunie les personnes désireuses de proposer à la vente leur matériel pour la couture et les loisirs créatifs. Les participants sont aussi bien des particuliers que des professionnels.

Durant cette journée, vous trouverez tout matériel de couture, fils, dentelles, rubans, laine, ouvrage de dame, journaux de couture, tissus, des créations à petit prix...

Cette journée dédiée à la couture est ouverte à tous ; échange de technique de couture, de tricot etc...

Si vous souhaitez avoir des renseignements,

Contactez Patricia LUCQUIAUD : patcreative2017@gmail.com

Comme à l'habitude, une tombola sera organisée avec chaque ticket gagnant.

Un espace buvette et petite restauration sur place.

Nous comptons sur vous pour avoir autant de succès que l'an passé.

Rendez-vous dimanche 28 octobre.

Créativement vôtre



APE DU RPI ALLOINAY MELLERAN ET TILLOU

L'APE des écoles de Gournay et Melleran organise sa traditionnelle **marche de rentrée le samedi 29 septembre** prochain.

Départ de la salle des fêtes entre 18h et 19h30 pour un des deux itinéraires au choix. Le repas sera servi au retour à la salle des fêtes. (Apéritif, soupe/tartine, saucisses/frites, fromage, dessert et boissons incluses). Adultes : 12€ et enfants 5€

Inscriptions avant le 20/09

L'autre événement de cette rentrée est bien sûr l'assemblée générale qui se tiendra début octobre.

Nous renouvellerons le bureau et accueillerons avec un grand plaisir les nouveaux parents qui souhaitent s'investir en donnant un peu de leur temps pour les manifestations.

Si nous n'arrivons pas à trouver quelques bénévoles supplémentaires, nous serons malheureusement obligés de supprimer quelques unes de nos activités. Nous comptons sur vous !!!

Bonne rentrée à tous



Marrons ou châtaignes

Il ne faut pas confondre le marron comestible avec le marron d'inde qui lui est impropre à la consommation. Le marron d'inde est la graine non comestible du marronnier commun, on trouve très souvent ces arbres dans les parcs publics, sur notre commune vous pouvez en admirer sur le plan face au cimetière de Gournay. Le marron comestible est le fruit de certaines variétés de châtaigniers améliorés par greffage. Le marron est un fruit de forme ovale d'environ 4 centimètres et il est seul dans une peau épineuse appelée bogue. Le marron est surtout réservé à la fabrication de crème et des fameux marrons glacés. La châtaigne est le fruit du châtaignier (*Castanea sativa*), de la famille des Fagacées, il était surnommé « gland de Zeus » chez les Grecs. La bogue des châtaigniers communs renferme plusieurs fruits. En clair pour différencier un marron d'une châtaigne il faut ouvrir la bogue (attention ça pique...), marron un seul fruit dans la bogue, châtaignes 2 à 3 fruits dans la bogue.

Cuire les châtaignes : *A l'eau, 1 kg de châtaignes, une branche de fenouil, gros sel. Incisez l'écorce des châtaignes.*

Faire bouillir une grande casserole d'eau salée avec le fenouil, y plonger les châtaignes et laisser cuire à ébullition pendant 30 minutes. Vérifier la cuisson, elles doivent s'éplucher facilement, tout en étant farineuse et fondantes. Servir les châtaignes en accompagnement.

Cuisson au four, 300 grammes de châtaignes, ébouillanter dans l'eau les châtaignes incisées 3 à 4 minutes, les égoutter et les disposer sur une plaque de cuisson, les mettre au four 20 minutes thermostat 7-8 (210-220°), à la fin de la cuisson enlever l'écorce et déguster.

Velouté de potiron aux châtaignes : *Pour 6 personnes, 800 grs de potiron, 200 grs de lardons, 5 oignons, beurre et châtaignes entières cuites au feu de bois.*

Faire revenir les oignons coupés grossièrement dans le beurre au fond d'une cocotte. Ajouter le potiron coupé en gros dés et faire revenir brièvement le tout. Recouvrir d'eau et laisser cuire 20 minutes sous pression. Une fois cuit, passer le mélange au mixer, rajouter les lardons préalablement dorés dans une poêle. Servir sur les châtaignes émiettées, on peut ajouter un peu de crème fraîche

Pavé aux châtaignes : *Pour 6 personnes, 500grs de châtaignes blanchies ou au naturel, ½ litre de lait, 1 sachet de sucre vanillé, 200 grs de beurre, 100 grs de sucre en poudre, 2 cuillères à soupe de rhum ou de kirsch. Pour le glaçage : 75 grs d chocolat, 1 cuillère à soupe d'eau, 30 grs de beurre.*

Faites cuire les châtaignes dans le lait vanillé légèrement sucré, jusqu'à ce qu'elles s'écrasent facilement. Réduisez au mixer en fine purée. Mélangez à cette purée le sucre, le beurre mou, le rhum ou le kirsch. La préparation doit être onctueuse et épaisse. Versez dans un moule plat carré ou rectangulaire. Mettez au réfrigérateur pendant 4 à 5 heures. Démoulez en plongeant le fond du moule dans un peu d'eau tiède.. Faites fondre le chocolat avec l'eau et le beurre dans une casserole à fond épais. Nappez le gâteau de ce glaçage. Remettez au froid une heure avant de servir... Vous pouvez servir ce pavé avec une crème anglaise parfumée d'un doigt de rhum.



JEUX

SUDOKU N° 6

					7	6		1
8				5				
1					6	3		
		4		9		1		
3								6
6	1							
		3	1					
4							9	
	2			4		8		7

		1						
6	4			5		9		8
				2	3			
8	5	6			2	4		
	2						6	
		4	5			3	8	2
			2	1				
9		3		8			7	6
						8		

Tous les mots se retrouvant dans cette grille peuvent y figurer en tous sens : horizontalement, verticalement, en diagonale, de haut en bas et vice-versa, de droite à gauche et inversement. Les mots se croisent et donc une lettre peut être commune à plusieurs d'entre eux. Le dernier mot à trouver qui n'est pas dans la liste est le mot mystérieux de 8 lettres dont la définition est Un chant espagnol accompagné de guitares.

C	E	X	E	M	P	T	E	R	D	N	E	T	N	I	R	A	M
E	G	N	A	H	C	P	A	R	D	E	N	T	S	E	F	B	E
L	A	S	R	O	D	L	R	A	U	A	V	T	P	G	D	L	U
E	G	A	B	M	O	L	P	O	U	E	O	A	C	A	E	E	G
B	E	K	O	P	A	K	M	G	V	C	R	O	L	Y	F	U	L
R	E	P	N	C	G	E	E	E	K	E	U	I	M	E	E	T	A
E	A	A	I	A	R	L	N	E	R	R	N	O	C	R	R	E	N
S	P	R	F	N	E	I	R	H	B	O	U	C	V	D	E	R	E
O	A	K	I	R	N	V	S	E	T	S	S	P	A	E	N	G	U
U	N	I	E	O	E	A	T	S	S	E	N	A	L	L	T	E	R
D	A	N	C	C	L	T	E	A	C	A	B	R	I	I	E	O	E
R	G	G	O	F	E	F	N	E	T	U	R	C	E	R	E	L	K
E	E	M	P	O	R	T	E	N	O	I	T	O	P	E	E	E	A

ALGUE	DORSAL	PARKING
APANAGE	EGAYER	PLIEE
ARDENT	EMPORTE	PLOMBAGE
BLEUTER	EUREKA	POTION
BONIFIE	EXEMPTER	PROVEN- CAL
CABRI	FESTON	RECRUTE
CELEBRE	FLASH	RELE- GUANT
CHANGE	GAGEE	REPARE
CIREUR	GEOLE	RESOUDRE
CORNAC	GLANEUR	ROSAIRE
COURBET- TE	GRENELER	STOCKER
DEFEREN- TE	KAPOK	TENDRE
DELIRE	MARIN	VENIN
DEVALE	MOUSSANT	VETO
		VILE

RÉPONSE AUX JEUX DU PRÉCÉDENT NUMÉRO 5

7	3	9	5	1	8	6	4	2
4	1	2	7	6	9	8	3	5
8	6	5	3	2	4	7	1	9
9	4	6	8	5	2	1	7	3
5	8	3	1	7	6	9	2	4
2	7	1	9	4	3	5	8	6
1	5	4	2	9	7	3	6	8
6	9	8	4	3	1	2	5	7
3	2	7	6	8	5	4	9	1

2	3	7	1	4	6	9	8	5
9	5	4	3	2	8	7	1	6
8	1	6	7	5	9	4	2	3
7	6	2	8	9	5	1	3	4
5	8	9	4	1	3	6	7	2
3	4	1	6	7	2	8	5	9
4	7	5	2	6	1	3	9	8
6	9	3	5	8	7	2	4	1
1	2	8	9	3	4	5	6	7